

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 10 MARS 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 10 mars 2020 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

**Sont présents :** Mme Anne-Marie Lareau, Mme Lyne Martel, Mme Kim Elbilia, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit, tous formant quorum sous la présidence du maire M. Luc Diotte.

**Est aussi présente :** La directrice générale, Mme Gisèle Lépine Pilotte.

**3349-20-03-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

**ADOPTÉE**

**3350-20-02-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver l'ordre du jour suivant,

**MOMENT DE RÉFLEXION**

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté

**5.0- TRÉSORERIE :**

- 5.1- Liste des comptes à payer au 29 février 2020
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1er au 29 février 2020 à être entérinés
- 5.3- Registre des salaires versés du 26 janvier au 29 février 2020

**6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

- 6.1- Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens- Règlement d'application vs les municipalités du Québec
- 6.2- Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés- Récipiendaire Madame Agathe Chénier

**7.0- TRAVAUX PUBLICS :**

- 7.1- TECQ- Députée de Laurentides-Labelle- Mme Marie-Hélène Gaudreau -Demande de résolution d'appui
- 7.2- MTQ- Programme d'aide à la voirie locale- Résolution compensation de base aux municipalités
- 7.4- MRCAL- Renouvellement du BNE- 295.00\$

**08- LOISIRS ET CULTURE :**

- 8.1- Courses VTT sur le lac- 15 février 2020- Remise d'un don de 500.00\$ au profit du camp de jour été 2020
- 8.2- MELS- Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives- Dépôt d'une demande
- 8.3- Jeux d'eau- Entente de principe pour cession à Notre-Dame-de-Pontmain
- 8.4- Festival interculturel de la Lièvre- Spectacle des Grands Hurlleurs- Lac-du-Cerf- 2 mai 2020-
- 8.5- CRSBPL- Statistiques 2019
- 8.6- Comité historique- Lancement concours pour nom et recherche de photos

**9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**

- 9.1- Association de protection du Lac-des-Iles- Périodes de travaux sans nuisance pour la période de fraie du maskinongé et du touladi- Recommandation du MFFP
- 9.2- MELCCC- Programmation de soutien régional aux enjeux de l'eau- Étude de présentation d'une demande d'aide financière

**10- RÉGIES- COMITÉS ET SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE:**

- 10.1- RIDL- Règlement d'emprunt #65- Résolution
- 10.2- RIDL- Délégation de compétence dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective

**11- Période de questions.**

**12- Levée de l'assemblée.**

**ADOPTÉE**

### 3351-20-03-5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 29 FÉVRIER 2020

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit

ADMINISTRATION		
Petite caisse	53,65 \$	
Gisèle Lépine Pilotte	21,60 \$	
Pierrette Léonard	86,40 \$	
Papeterie des H-Rivières	204,15 \$	
Roger Rancourt avocat	988,83 \$	
IGA Tellier	9,98 \$	
Bélanger Électronique	571,23 \$	
Énergie et Ressources Naturelles	12,00 \$	
Impr.Papineauville	72,70 \$	
Québec Municipal	197,37 \$	
VISA	329,81 \$	<b>2 547,72 \$</b>
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Espace JLP Bélanger	212,70 \$	
Rona	207,00 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	11,98 \$	
Centre d'Hygiène	465,08 \$	<b>896,76 \$</b>
VOIRIE (courant)		
Dépanneur Lac-des-Iles	977,82 \$	
Pierrette Léonard	40,00 \$	
Canadian Tire	28,73 \$	
Contrôle-Tech	511,16 \$	
DÉNEIGEMENT		
Pièces Auto Léon	742,56 \$	
Équipements Lourds Papineau	232,25 \$	
Équipements Lourds Papineau	(178,03 \$)	
Centre du Camion Mont-Laurier	72,91 \$	
Carrefour Industriel	185,84 \$	
Atelier Usinage Mont-Laurier	1 103,76 \$	
Rona	62,06 \$	
Location L.A. Pelletier	3 824,32 \$	
GARAGE		
Canadian Tire	126,97 \$	
Carrefour Industriel	6,83 \$	
Location Hautes-Laurentides	38,98 \$	
Mont-Laurier Propane	557,89 \$	<b>8 334,05 \$</b>
LOISIR & CULTURE		
PATINOIRE		
Dépanneur Lac-des-Iles	53,30 \$	
Plomberie du Boulevard	115,30 \$	
JOURNÉE NEIGE		
VISA	209,74 \$	
IGA Tellier	242,85 \$	
BIBLIO		
Lettrage Design Info Plus	74,73 \$	<b>695,92 \$</b>
AQUEDUC		
Serv Env. Lussier	1 506,17 \$	
Groupe Environnex	165,57 \$	
Centre d'Hygiène Mont-Laurier	42,91 \$	<b>1 714,65 \$</b>
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		<b>14 189,10 \$</b>

*Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.*

\_\_\_\_\_

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

### 3352-20-03-5.2 LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1ER AU 29 FÉVRIER 2020 À ÊTRE ENTÉRINÉS

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈSD à être entérinés du 1er au 29 février 2020

N°chèque	Nom	Montant
C2000015	MINISTRE DES FINANCES	13.00
C2000016	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	401.64
C2000017	SYND. DES TRAVAILLEURS(EUSES) LIEVRE SUD	577.90
C2000018 à C2000050	: Liste des comptes à payer au 31 janvier 2020	22 614.75
C2000051	AJ ENVIRONNEMENT CONSULTANTS EN BIOLOGIE	2 492.09
C2000052	CENTRE CHRIST-ROI	350.00
C2000053	MRC D'ANTOINE-LABELLE	32 257.50
L2000004	AGENCE DES DOUANES & DU REVENU DU CANADA	3 777.63
L2000005	HYDRO-QUÉBEC	811.74
L2000006	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	9 917.08
L2000007	CRSBP DES LAURENTIDES	2 211.26
L2000008	SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	4 831.33
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>80 255.92</b>

*Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.*

\_\_\_\_\_

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

### 3353-20-03-5.3 REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 3 au 24 février 2020

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé Madame la conseillère Anne-Marie Lareau d'approuver registre des salaires à être entérinés du 3 au 24 février 2020

N° dépôt	Date	État	Montant	Nom de l'employé
D2000006	2020/02/03		6 054.30	Dépôt direct - salaires
D2000007	2020/02/03		4 376.96	Dépôt direct - salaires
D2000008	2020/02/10		5 984.94	Dépôt direct - salaires
D2000009	2020/02/17		5 916.80	Dépôt direct - salaires
D2000010	2020/02/24		5 955.48	Dépôt direct - salaires
Nombre de chèques émis			5	28 288.48

*Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.*

\_\_\_\_\_

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

### 3354-20-03-6.1 LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS- RÈGLEMENT D'APPLICATION VS LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité autorise la directrice générale à mettre en place un registre à cet effet dès maintenant. Les modalités et la tarification seront votés et mis en place lors d'une prochaine assemblée de conseil.

ADOPTÉE

### 3355-20-03-7.1 TECQ- DÉPUTÉE DE LAURENTIDES-LABELLE- MME MARIE-HÉLÈNE GAUDREAU - DEMANDE DE RÉOLUTION D'APPUI

**Attendu que** le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts ;

**Attendu que** l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018 ;

**Attendu que** cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté ;

**Attendu que** les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté ;

**Attendu que** plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral ;

**Attendu que** plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés ;

**Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles ;**

**Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste ;**

**Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », C'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet ;**

**Attendu que** le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position ;

**Attendu que** la députée fédérale de Laurentides—Labelle, madame Marie-Hélène Gaudreau, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.

**Attendu que** la députée fédérale de Laurentides—Labelle, madame Marie-Hélène Gaudreau, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur le conseiller André Benoit, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr et résolu :

**D'appuyer** la députée fédérale de Laurentides—Labelle, madame Marie-Hélène Gaudreau, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

**De transmettre** copie de cette résolution à la députée fédérale de Laurentides—Labelle, madame Marie-Hélène Gaudreau, et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

ADOPTÉE

**3356-20-03-7.2 MTQ- PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- RÉOLUTION COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS**

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a versé une compensation de 345 443.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de Monsieur le conseiller André Benoit, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs de Programme d'aide à la voirie locale.

**ADOPTÉE**

**3357-20-03-7.4 MRCAL- RENOUELEMENT DU BNE- 295.00\$**

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise directrice générale à procéder au renouvellement du Bail Non Exclusif pour la sablière auprès de la MRCAL et d'émettre un chèque de 295\$ à cette fin.

**ADOPTÉE**

*La séance est ajournée par le maire M. Luc Diotte. Il est 20:00 heures.*

*La séance est réouverte par le maire, M. Luc Diotte. Il est 20:10 heures*

**3358-20-03-8.3 JEUX D'EAU- ENTENTE DE PRINCIPE POUR CESSION A NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Monsieur le conseiller André Cyr, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles cède, sans compensation financière, les modules de jeux d'eaux acquis en 2017 par le biais d'une subvention reçue dans le cadre du Programme Fonds de développement des territoires

**ADOPTÉE**

**3359-20-03-9.3 CIE SOCAM VS MISE EN DEMEURE**

La directrice générale informe les membres du conseil que la mise en demeure a bien été transmise par huissier à la cie Socam et que la demande de permis de démolition est présentement en cours.

**ADOPTÉE**

**3360-20-03-10.1 RIDL- REGLEMENT #65- DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UNE EXCAVATRICE NEUVE**

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adopte le règlement #65 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre décrétant l'acquisition d'une excavatrice neuve.

**ADOPTÉE**

**3361-20-03-10.2 - RIDL- DELEGATION DE COMPETENCE DANS LE CADRE DU REGIME DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE SELECTIVE**

Madame la conseillère Mélanie Lampron, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles confirme avoir délégué ses compétences en collecte, transport et tri des matières recyclable à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et ce, dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective.

**ADOPTÉE**

**3362-20-03-10.3 GÉNÉRATRICE POUR LES MESURES D'URGENCES – AUTORISATION D'ACQUISITION**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à faire l'acquisition d'une génératrice pour les besoins des mesures d'urgences et ce, tel que planifié dans la demande d'aide financière présentée dans le cadre du Volet 2 du Programme Soutien des actions de préparation aux sinistres

**ADOPTÉE**

**3363-20-03-11.1 DOSSIER FRIESINGER – ME RANCOURT – MANDAT EXÉCUTION**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne mandat à Me Roger Rancourt pour l'exécution du dossier 560-22-003942-106 de la Cour du Québec du district de Labelle.

**ADOPTÉE**

**3364-20-03-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel la levée de l'assemblée régulière du 10 mars 2020.

**ADOPTÉE**

**Luc Diotte  
Maire**

**Gisèle Lépine Pilotte  
Directrice générale**

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Luc Diotte